



## L'essentiel du CE de la DO Centre Est

Séances des 24 et 25 juin 2015 N° 6 – 2015

### ► Déclaration préalable de la CFE-CGC

La CFE-CGC est intervenue sur l'actualité du moment dans le doux monde des télécoms, à savoir la volonté de M. Drahi d'acquérir Bouygues pour une bagatelle de 10 Mds €, alors que les analystes fixent une valeur maxi pour cette entreprise entre 5 et 8 Mds € maxi.

Cette annonce a fait suite à l'achat ces derniers mois, par ce même M. Drahi, outre de SFR, de celui de Portugal télécom et le mois dernier d'un câblo-opérateur US. Si M Bouygues et son CA ont dit non à cette offre de rachat, il n'en demeure pas moins que le secteur des télécoms est aujourd'hui devenu un jeu de Monopoly géant, un marché fou où grâce à des taux d'intérêts très bas un entrepreneur (inconnu il y a peu) peut en quelques années devenir le n°1 du secteur et la 3ème fortune du pays – à ce titre on ne peut que constater que la dérégulation du secteur des télécoms a permis de créer en quelques années deux des plus grosses fortunes privées françaises, M. Drahi, donc, et M. Niel.

Au final, au milieu de tout ce maelstrom qui agite le monde des télécoms, on voit bien que certains s'en sortent vers le (très) haut, tandis que les salariés, eux, sont inexorablement tirés vers le bas,

Ainsi, au-delà de la dégradation des conditions de travail pour les salariés de SFR suite à leur rachat par M. Drahi, les estimations d'un rachat de Bouygues par SFR/Num. tournaient autour de 2000 suppressions d'emploi, soit au bas mot la moitié de l'effectif total de l'entreprise.

S'agissant d'Orange, les personnels sont inquiets d'une politique financière, d'une stratégie financière à la dérive - qui continue d'épuiser les ressources de notre entreprise, au détriment de ses capacités à faire face aux nombreux défis qu'elle doit affronter.

Que ce soit : les dividendes supérieurs au bénéfice, les obligations perpétuelles coûteuses (200 Ms € d'intérêts pour 2015) qui masquent l'endettement réel de l'entreprise, le refus de l'Etat à percevoir ses dividendes en actions, tous ces éléments sont les marqueurs du déclin de notre entreprise que ce soit sur le marché français ou par rapport aux grands opérateurs européens

L'avenir immédiat par rapport à des prédateurs voraces en passe de vouloir dévorer le secteur ne peut passer que par une limitation du dividende, de façon à ce que l'entreprise puisse retrouver une agilité qu'elle ne cesse par ailleurs d'ériger en valeur absolue. Il appartient à nos dirigeants d'œuvrer en ce sens auprès de notre actionnaire principal, l'Etat, pour que ce dernier comprenne enfin, qu'à se préoccuper uniquement du court terme et d'engranger année après **année ses millions d'€ de dividendes, il risque tout bonnement, et ça peut aller assez vite, de tuer cette poule aux œufs d'or qui s'appelle Orange.**

### ► Pilotage de la sous traitance UI Lyon

Ont été retenues 4 entreprises « chefs de File » : Scopelec (Setelen), Inéo, Constructel, Eiffage Energie Télécom, avec la possibilité pour ces entreprises de sous traiter à leur tour.

Chaque contrat est partagé par 2 UI, avec l'UI Lyon en commun, les 4 zones de contrats arrivant sur son territoire, la sous traitance des activités des UI Alpes et Auvergne étant de leur côté portée chacune par 2 contrats.

Pour la CFE-CGC, Il s'agit une fois de plus d'un détricotage structurel des UI, dans lequel ne resteront bientôt plus que la CA et les techniciens. Par ailleurs, nous avons une fois encore demandé quel était le coût d'un ETP annuel sous traité, entre 60 et 80K€/ETP ( ?), de façon à savoir enfin si un ETP sous traité est plus ou moins cher qu'un ETP Orange. Le Directeur a répondu qu'il n'avait rien à connaître du coût de la sous traitance.

La question est gênante, à la CFE-CGC on pense que la sous traitance en UI coûte plus cher, sans en avoir la certitude, la seule information que l'on ait eue lors de ce CE est que l'indice de satisfaction des clients serait supérieur de 15% en faveur de la sous traitance par rapport aux interventions Orange.

### ► Traitement des commandes OPGC à l'UI Lyon

Il y a 27 personnes actuellement dans ce service (qui est un service national, rattaché à l'UI Lyon). Du fait de l'automatisation de tâches, il n'en restera bientôt plus que 6 à 8.

Pour la CFE CGC, nous avons pris acte de la signature par la CGT, la CFDT, Force-Ouvrière et SUD de la charte sur l'accompagnement des salariés, dans le cadre de la fermeture partielle du service OPGC.

VOTE sur ce projet (nonobstant la signature de la charte)  
15 voix Contre (unanimité)

### ► Astreintes du domaine réseau RS à l'UI Lyon

En résumé, il s'agira de permettre aux techniciens basés à Lyon de pouvoir intervenir pour des urgences sur les zones de Bourg et Villefranche. La CFE-CGC est intervenue pour savoir si ce nouveau système allait accroître le nombre de kilomètres qui seront parcourus par les techniciens, dans le dossier il est écrit que OUI, en séance la direction a répondu que le but de ce projet était au contraire de chercher à réduire les kilomètres.

Par ailleurs, malgré une conclusion faite en réunion de CHSCT qui indiquait que ce système allait se traduire par une perte financière pour les techniciens, la direction a répondu en séance qu'il s'agissait du même format que dans l'ancien système : 1 astreinte toutes les 6 semaines, donc aucune perte financière.

VOTE :

Abstentions : 3 (CFE-CGC, CFDT)  
Contre : 12 (CGT, SUD, FO)

## Evolution des horaires de la boutique de Bourg en Bresse

Il s'agit de l'instauration d'une pause méridienne de 12H30 à 14H00, sauf le samedi.

VOTE :

Pour : 2 CFDT - Les autres OS se sont abstenues

## Dossier GPEC : 2<sup>e</sup> partie Prospective 2015-2017

Pour la CFE-CGC en cette date d'ouverture des soldes, Orange DO Centre-Est solde les emplois et nous annonce une baisse des effectifs.

Un effectif de la DO CE qui serait sous les 3 800 à comparer aux 4 836 CDI au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

A la question sur les suites données au rapport demandé par Stéphane RICHARD par Marc FOISSIER, Olivier FAURE indique que la décentralisation de services de l'île de France n'aura pas d'impact sur la DO Centre-Est.

	Départs 2017	Recrutements (engagements)	Taux de Remplac
AD	90	50	56%
Relation client GP	290	0	0%
UI	729	100	14%
AE RAA	65	15	23%
AG Pro	67	10	15%
Etat Major	15	1	7%
Total	1 256	176	14%

VOTE :

Pour : 0

Abstention : 1 (CFE-CGC)

Contre : 14 (CFDT, CGT, SUD, FO)

## Rapport d'activité du 1<sup>er</sup> trimestre 2015

Pour la CFE-CGC, digitalisation ou pas, nous ne voyons pas de reprise du CA notamment en AE au T1 2015, (avec une baisse du CA de 3,2%).

Baisse des frais généraux « sous surveillance » : - 27%.

La CFE-CGC a attiré l'attention de la Direction sur le fait que trop souvent le salarié devient le seul dindon de la farce de la politique de réduction des coûts. En effet, tout

en restant dans l'enveloppe globale, l'application stricte des plafonds (nuitée d'hôtel, repas...et autre) fait qu'une partie de quelques euros revient à la charge du salarié. Pour la CFE-CGC, les frais professionnels doivent être assumés par l'employeur et non pas en partie par le salarié. Sinon, cela ressemble pour partie aux préconisations du plan Next avec ses conséquences funestes pour France Télécom à l'époque.

## Rapport sur l'Emploi d'activité du 1<sup>er</sup> trimestre 2015

Entrées (recrutements, alternants,...) : + 50, sorties (retraites, etc.) : - 132, solde sur la période = - 82.

Pour la CGC nous avons constaté une diminution de la moyenne d'âge, grâce à quelques recrutements externes. Nous appelons évidemment de nos vœux maintenant une augmentation du taux de remplacement des départs. Afin de contribuer au retournement de la courbe du chômage, qui continue de progresser.

## Rapport de situations comparées (RSC)

Taux de féminisation

	2013	2014
AD	50,92%	49,30%
AE RAA	46,3%	45,3%
AVSC	59,59%	59,15%
CCOR	62,00%	63,48%
DOMP	45,97%	48,04%
UAT SE	46,55%	45,67%
UI Alpes	16,54%	16,96%
UI Auvergne	16,00%	16,43%
UI Lyon	21,00%	20,60%

Pour la CFE-CGC, ce qui est possible à l'UI Alpes et à l'UI Auvergne devrait être possible à l'UI Lyon. Nous remarquons qu'à l'UI Lyon le taux de féminisation baisse contrairement aux deux autres UI. Le taux de féminisation baisse à l'UI Lyon avec son directeur actuel, alors que son prédécesseur avait fait évoluer les choses. Ce qui a été construit avec son prédécesseur a été défait.

Vote :

Pour : 2 (CFDT)

Contre : 7 (CGT- SUD)

Abstentions : 6 (CFE-CGC, FO, CFDT)

**Prochain CE : 19 et 20 août 2015**



Élu titulaire : Noël Fayeaux 06 70 03 56 80 - Elu suppléant : Jean-Pierre Testi - 06 07 82 82 86 - Représentante syndicale : Djamilia Bock 06 73 19 31 74  
Coordinatrice CE-CCUES : Valérie Giraud : 06 08 35 99 41 - Responsable Territoire Centre-Est : Maxime Couret : 06 84 95 72 80-

Cadres et non cadres, plus d'infos sur :

[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)

nos lettres : • Comprendre & Agir  
• Épargne & actionariat salariés

pour vous abonner : [secretariat@cfecgc-orange.org](mailto:secretariat@cfecgc-orange.org)

nos blogs : • [www.telecoms-media-pouvoir.net](http://www.telecoms-media-pouvoir.net)  
• [www.adeas-ftgroup.org](http://www.adeas-ftgroup.org)

